



pellenc s.a.

Route de Cavailon,
B.P. 47,
84122 PERTUIS cedex (France)
Tél : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Batterie Outils Pellenc

400 / 700 / 1100



LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



56_72709_K - 07/2015

Table des matières

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES	3
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL</i>	4
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR</i>	5
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE LA BATTERIE</i>	6
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE L'OUTIL</i>	6
SIGNAUX DE SÉCURITÉ	7
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	7
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - BATTERIE</i>	7
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR</i>	8
<i>TEMPS DE CHARGE (CHARGE COMPLÈTE)</i>	8
<i>DESCRIPTIF</i>	8
MISE EN PLACE DE LA BATTERIE	9
MISE EN PLACE DU GILET	10
MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE	11
L’AFFICHEUR JAUGE	13
REPLACEMENT DE LA BATTERIE	13
HORS PÉRIODE DE TRAVAIL	13
INCIDENTS	14
<i>RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR JAUGE ET BIP</i>	14
GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.»	15
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	16

INTRODUCTION

Cher client,

Nous vous remercions de l'achat de la batterie outils Pellenc. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES



CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour les modèles de batterie 400/700/1100.

Avant utilisation, lire toutes les instructions et les avertissements figurant sur le chargeur de batterie, la batterie, et le produit utilisant la batterie.

Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.


- La batterie outils Pellenc est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement aux outils Pellenc désignés compatibles.
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les caractéristiques techniques et les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

- 1– Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
- 2– Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
- 3– Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- 1– Ne jamais modifier le connecteur ni toute autre partie de l'appareil, de quelque façon que ce soit.
- 2– Ne pas exposer l'appareil à la pluie ou à des conditions humides.
- 3– Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'appareil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
- 4– Si les cordons d'entrée et/ou de sortie sont coupés ou endommagés, ramener l'appareil complet au distributeur agréé auprès duquel il a été acheté.
- 5– Ne pas introduire dans l'appareil d'objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer un court-circuit entre ses composants.
- 6– Ne pas immerger l'appareil dans l'eau.

SÉCURITÉ DES PERSONNES

- 1– Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'appareil. Ne pas utiliser l'appareil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- 1– Faire entretenir l'appareil par un distributeur agréé PELLENC utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR

- 1– Pendant son fonctionnement, la température du chargeur peut atteindre 60 °C. Aucune matière inflammable ne doit se trouver à moins de 1.5 mètres du chargeur et de la batterie.
- 2– Placez le chargeur hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
- 3– Ne pas gêner son refroidissement.
- 4– Le chargeur livré avec la batterie est destiné à la recharge de celle-ci. Ne pas charger des batteries non rechargeables.
- 5– Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
- 6– Si le cordon de sortie est coupé ou endommagé, le chargeur complet doit être ramené au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté.
- 7– Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
- 8– Ce chargeur est conçu pour charger les batteries outils Pellenc au lithium.
- 9– Ne pas l'utiliser à d'autres fins.
- 10– Il convient de surveiller les enfants, pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le chargeur.
- 11– Vérifiez que le câble ne peut pas être plié et qu'il ne touche pas des surfaces chaudes ou des bords tranchants.
- 12– Assurez une bonne aération pendant la charge.
- 13– Ne jamais recouvrir le chargeur.
- 14– Ce chargeur ne doit pas être utilisé à l'extérieur.
- 15– Attention à ne pas exposer la prise d'alimentation à l'eau.
- 16– Ne jamais mettre en charge une batterie endommagée.
- 17– Le branchement au réseau doit être conforme aux réglementations électriques nationales (EN60204-1).
- 18– Vérifiez le câblage du chargeur avant toute utilisation. Ne jamais utiliser le chargeur si le câblage est endommagé.
- 19– Pendant la charge de la batterie, placer le chargeur sur un support ininflammable, à plus de 1.5 m de tout objet inflammable.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE LA BATTERIE

- 1– En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
- 2– Placez la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
- 3– Ne pas gêner son refroidissement.
- 4– Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
- 5– Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
- 6– Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
- 7– Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
- 8– La charge de la batterie doit se faire dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.
- 9– En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase.
- 10– Dans le temps, la capacité de votre batterie diminue. Lorsqu'elle atteint la moitié de son autonomie d'origine, il y a lieu de remplacer celle-ci.
- 11– La batterie peut perdre de 1 à 4 % de sa capacité lorsqu'elle est exposée à une température supérieure ou égale à 55 °C pendant une semaine.
- 12– Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
- 13– Dans le cadre d'expédition d'outil complet ou de batterie, respecter les normes en vigueur.
 - Outil complet avec une batterie : produit classé UN3481 classe 9.
 - Batterie seule : produit classé UN3480 classe 9.
- 14– L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc s.a. est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc s.a. dégage son entière responsabilité.
- 15– La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de transport.
- 16– En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.
- 17– Ne jamais stocker une batterie dont la capacité est inférieure à 31 % pour le 400, 18 % pour le 700, 18 % pour le 1100. La recharger avant le stockage dans le cas où la valeur est inférieure à 31 %, 18 %, 18 %.
- 18– Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries ; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
- 19– N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
- 20– Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
- 21– Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).
- 22– En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.
- 23– Boîtier fragile contenant une carte électronique et du lithium.



MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE L'OUTIL
Se reporter à la notice de l'outil concerné.

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

Ne pas exposer à la pluie.



Lire le manuel d'utilisation.



Matériel devant être utilisé à une température comprise entre -5 °C et +35 °C.



Batterie de technologie lithium-ion.

En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.








Matériel respectant les normes CE.








Le chargeur livré avec l'outil est destiné à la recharge exclusive de la batterie Li-ion.

A utiliser uniquement avec le chargeur de batterie PELLENC modèle CB5022, CB5012






Batterie 400

BATTERY 43.2V \approx 9.00Ah 389Wh	REFERENCE 107512	IEC/EN 61960 43.2V \approx 8.40 Ah 12INR19/66-4	    
<p>A utiliser uniquement avec le chargeur de batterie PELLENC modèle CB5022, CB5012 Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo CB5022, CB5012 For use only with PELLENC's battery charger model CB5022, CB5012 Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC CB5022, CB5012 Só usar com o carregador de batería PELLENC CB5022, CB5012 modelo Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC CB5022, CB5012</p>			

Batterie 700

BATTERY 43.2V \approx 17.40Ah 752Wh	REFERENCE 74536	IEC/EN 61960 43.2V \approx 16.20 Ah 12INR19/66-6	    
<p>A utiliser uniquement avec le chargeur de batterie PELLENC modèle CB5022, CB5012 Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo CB5022, CB5012 For use only with PELLENC's battery charger model CB5022, CB5012 Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC CB5022, CB5012 Só usar com o carregador de batería PELLENC CB5022, CB5012 modelo Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC CB5022, CB5012</p>			

Batterie 1100

BATTERY 43.2V \approx 23.2Ah 1003Wh	REFERENCE 84389	IEC/EN 61960 43.2V \approx 21.60 Ah 12INR19/66-8	    
<p>A utiliser uniquement avec le chargeur de batterie PELLENC modèle CB5022, CB5012 Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo CB5022, CB5012 For use only with PELLENC's battery charger model CB5022, CB5012 Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC CB5022, CB5012 Só usar com o carregador de batería PELLENC CB5022, CB5012 modelo Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC CB5022, CB5012</p>			

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - BATTERIE


Batterie	400	700	1100
Tension d'alimentation nominale	43.2 V \approx		
Type de la batterie	12 fois 4 éléments regroupés en 1 pack	12 fois 6 éléments regroupés en 1 pack	12 fois 8 éléments regroupés en 1 pack
Capacité de la batterie	9 Ah	17.4 Ah	23.2 Ah
Puissance de la batterie	389 Wh	752 Wh	1003 Wh
Autonomie	En fonction de l'outil		
Poids de l'ensemble batterie	3.5 kg	5.5 kg	6.1 kg

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR

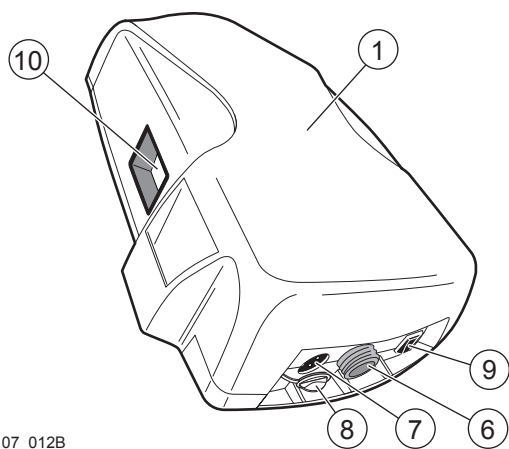
	Chargeur CB5012	Chargeur CB5022	Quick Charger CB5076
Référence commerciale du chargeur	62398	60026	57011
Tension	100-240V ~ 50/60Hz 75W class II	100-240V ~ 50/60Hz 140W class II	100-240V ~ 50/60Hz 485W class II
Tension de charge	50.2 V dc		
Courant de charge	1,2A dc max.	2,2A dc max.	7,6A dc max.

TEMPS DE CHARGE (CHARGE COMPLÈTE)

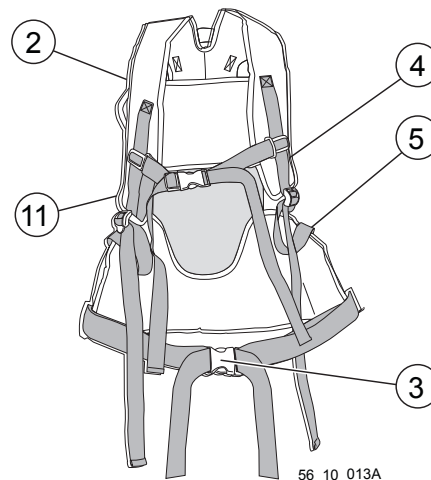
Batterie		400	700	1100
Chargeur CB5012 (1,2A)	90 %	7h	13h	20h
	100 %	9h	15h	22h
Chargeur CB5022 (2,2A)	90 %	4h	7h	10h
	100 %	5h	8h	12h
Quick Charger CB5076 (7,6A)	90 %	impossible	2h	3h
	100 %		3h	4h


 Toutes les 5 utilisations, recharger la batterie avec le chargeur normal (CB5012 ou CB5022)

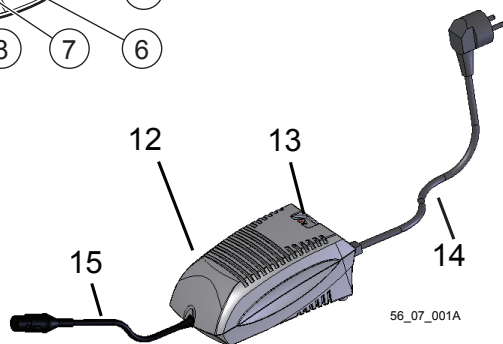
DESCRIPTIF



56_07_012B



56_10_013A

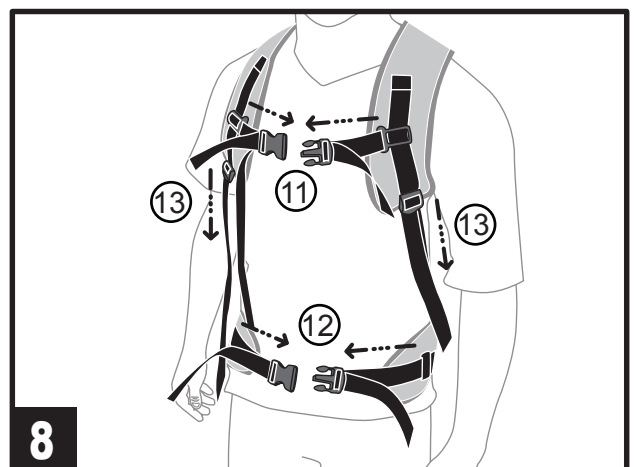
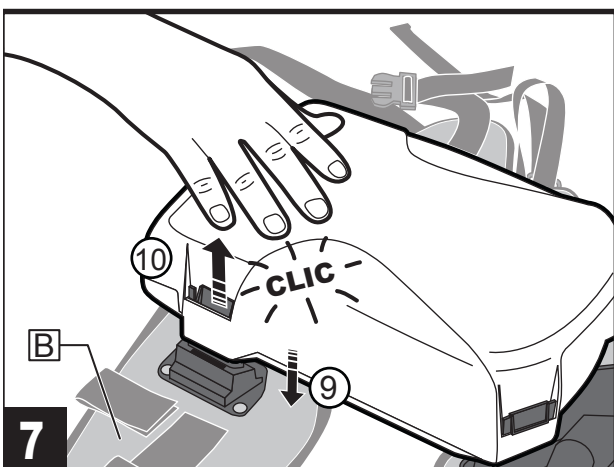
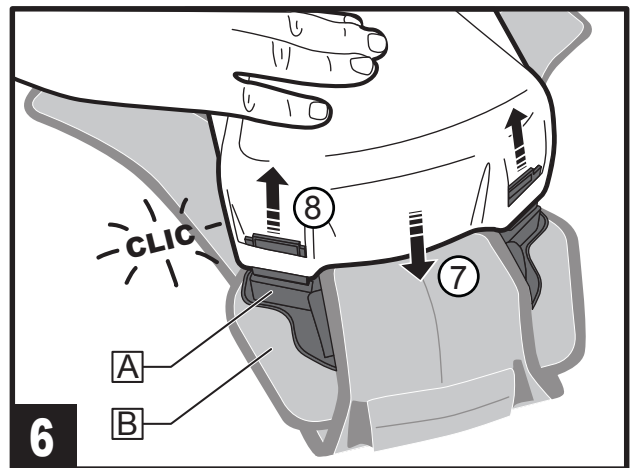
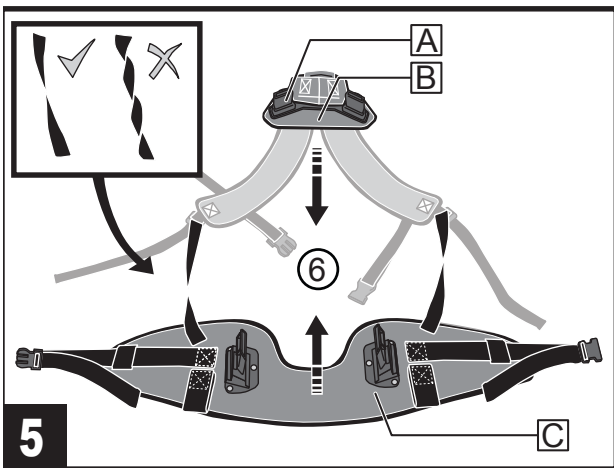
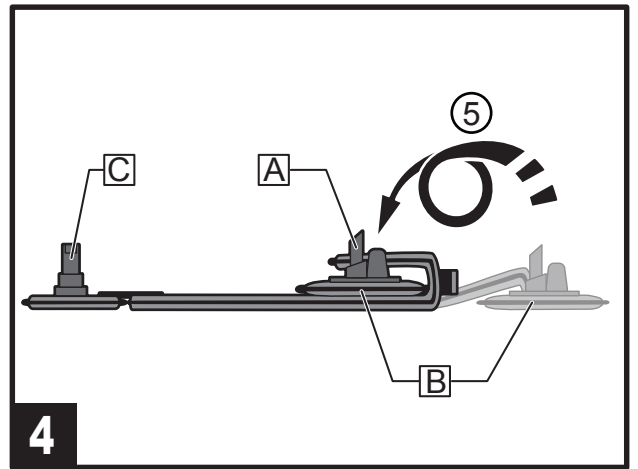
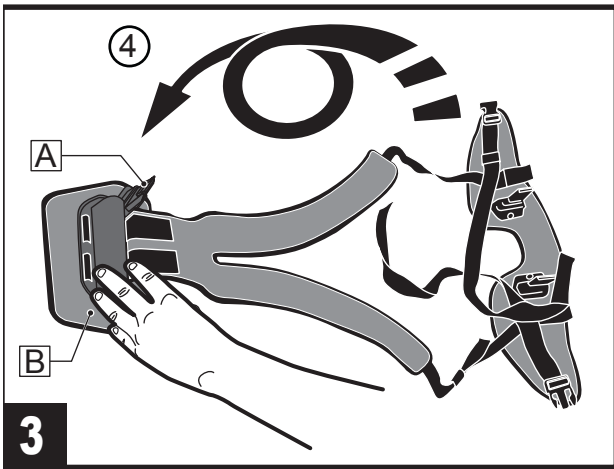
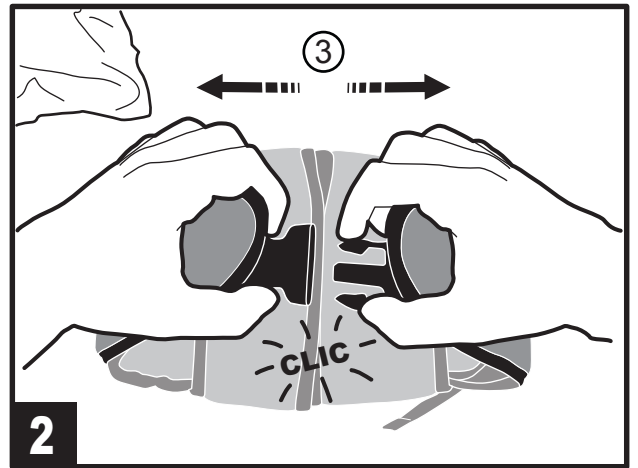
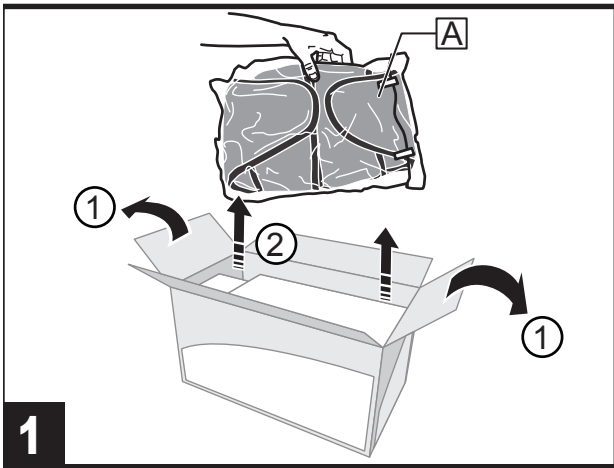


56_07_001A

- 1- Batterie
- 2- Gilet de portage
- 3- Boucles de réglage
- 4- Sangles de bretelles
- 5- Bandes de maintien
- 6- Connecteur d'alimentation de l'outil
- 7- Connecteur de charge
- 8- Bouchon connecteur de charge

- 9- Interrupteur de marche/arrêt
- 10- Afficheur jauge
- 11- Boucles de réglage pectorales
- 12- Chargeur
- 13- Voyant lumineux du chargeur
- 14- Prise secteur du chargeur
- 15- Connecteur de charge

MISE EN PLACE DE LA BATTERIE

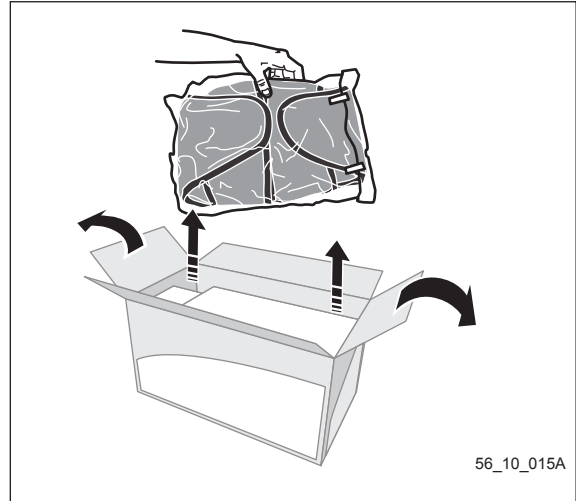


MISE EN PLACE DE LA BATTERIE

Avant d'utiliser la batterie pour la première fois, effectuer une charge complète (99 % fixe).

(Voir chapitre mise en charge de la batterie page 11)

- Sortir la batterie et le gilet de leur emballage.
- Mettre en place la batterie dans son logement.
- Vérifier que l'interrupteur de marche / arrêt (9) soit bien en position arrêt «0» (partie rouge non visible).
- Brancher le cordon d'alimentation de l'outil sur le connecteur de la batterie.

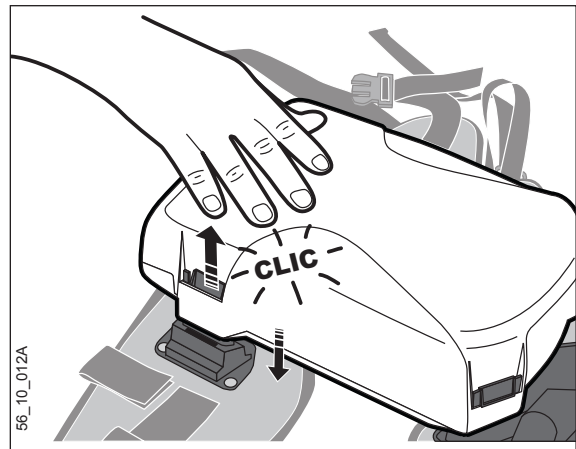


AVERTISSEMENT :

Ne jamais forcer sur les connecteurs.

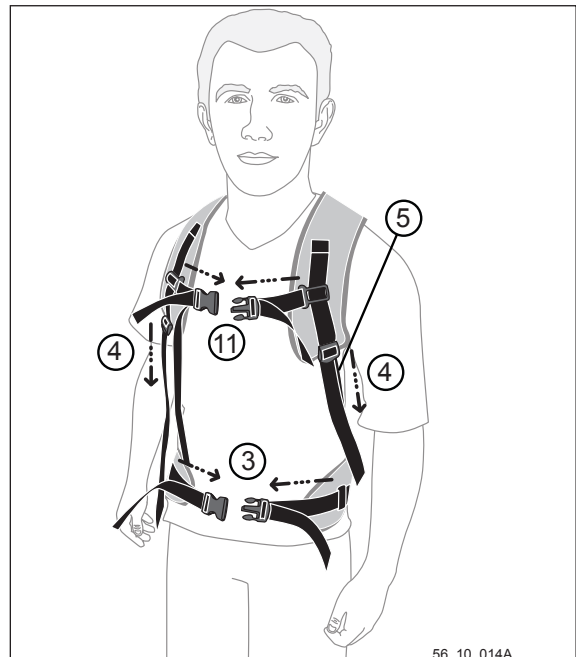
Utiliser uniquement des batteries avec des connecteurs d'alimentation outil (6) de couleur identique au connecteur batterie de votre outil.

Dans le cas contraire, demander confirmation de la compatibilité de vos outils avec la batterie, auprès de votre distributeur agréé.



MISE EN PLACE DU GILET

- Enfiler le gilet.
- À l'aide des boucles (3), régler la longueur de ceinture de façon à la porter sur les hanches.
- En tirant les sangles (4) vers le bas, régler la hauteur des bretelles jusqu'à ce que les bandes de maintien (5) soient tendues à moitié.
- Ajuster la boucle de réglage pectorale (11) afin de maintenir les bretelles en position.



ATTENTION !

Afin de préserver votre dos, prenez le temps de régler correctement votre gilet.


MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE

Lorsque la batterie est déchargée, l'outil s'arrête automatiquement ; l'afficheur jauge (10) indique 0 % et le buzzer bipe par intermittence (voir «TABLEAU DE MESSAGES» page 14).

A. Basculer immédiatement l'interrupteur de marche/arrêt (9) sur la position arrêt «0».

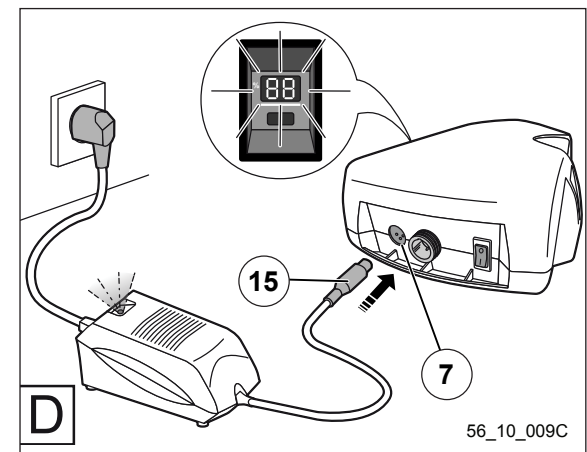
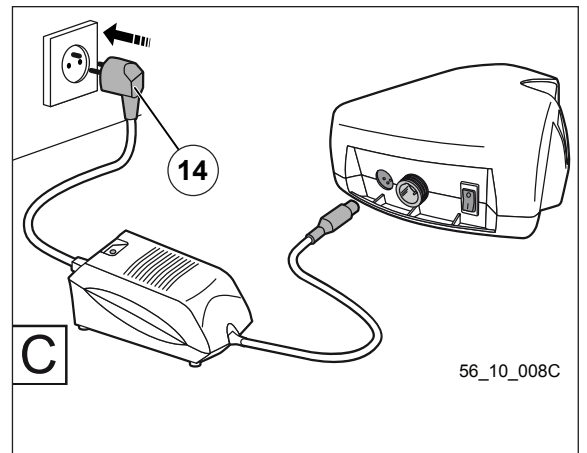
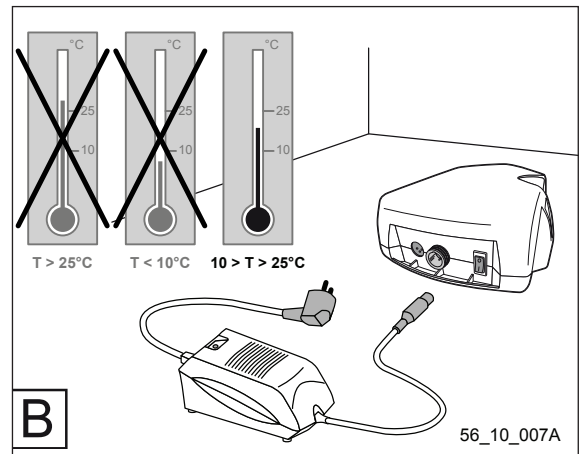
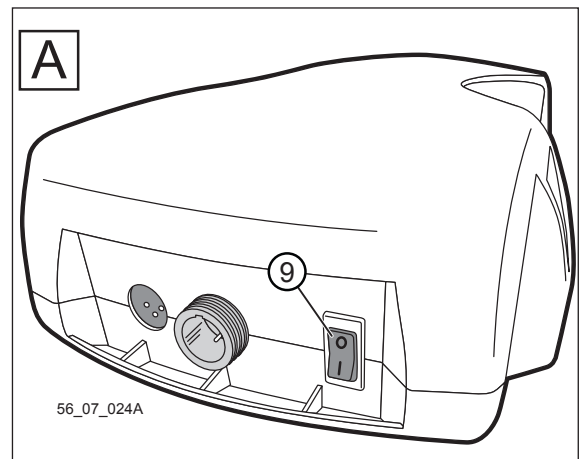
Avant d'utiliser la batterie pour la première fois dans la saison, effectuer une charge complète (99 % fixe).

B. Installer le chargeur et la batterie dans un endroit aéré et sec, dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C et à l'abri de la poussière. Mettre la batterie en position horizontale, couchée.

 **ATTENTION :**
Avant de brancher le chargeur sur le secteur, assurez vous que votre réseau électrique correspond aux prescriptions notées sur le chargeur (voir «Caractéristiques» p. 8).

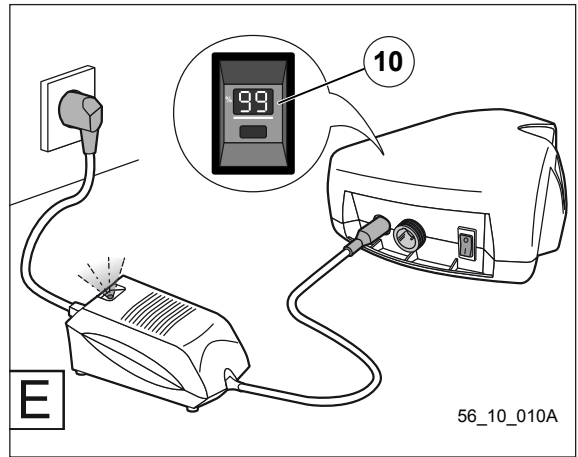
C. Brancher la prise secteur du chargeur (14) sur le réseau électrique. Le voyant vert du chargeur s'allume.

D. Brancher le cordon de charge (15) sur le connecteur de charge (7) de la batterie.



MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE

E. Quand l'afficheur jauge (10) clignote, la batterie est en charge. La charge est finie lorsque le message 99 fixe apparaît à l'afficheur jauge (10).

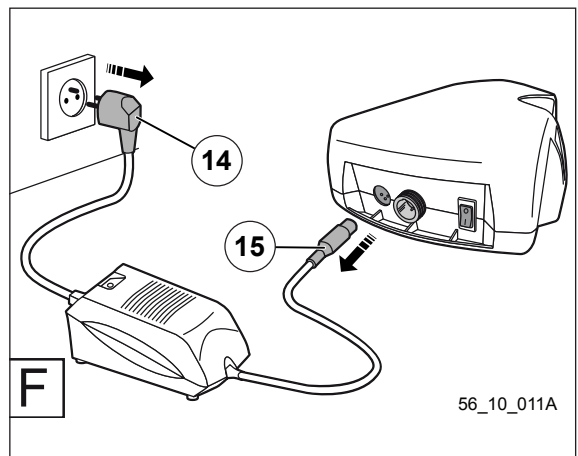


F. Une fois la batterie chargée, débrancher **en premier** le cordon de charge (15) au niveau de la batterie et ensuite la prise secteur du chargeur (14).

NOTE

Après une longue période de stockage (batterie neuve, hivernage...) lorsque l'on débranche le chargeur, l'afficheur jauge peut indiquer une valeur inférieure à 99 %.

Ce phénomène est normal et peut se reproduire jusqu'à 5 cycles de charge avec une utilisation normale entre chaque charge.



L’AFFICHEUR JAUGE

La batterie est équipée d’un afficheur jauge qui permet de connaître la capacité restant dans celle-ci. L’indication de capacité est exprimée en pourcentage.

- L’afficheur jauge indique 99, la batterie est complètement chargée.
- Si l’afficheur jauge indique 55 après une journée de travail, il n’est pas nécessaire de recharger la batterie pour une deuxième journée de travail.
- L’afficheur jauge indique 00 ou une valeur très proche, il faut recharger tout de suite.
- L’afficheur jauge de la batterie doit être utilisé comme une jauge de carburant pour une voiture.
- Pendant l’utilisation de l’outil, l’afficheur se transforme en indicateur de consommation du moteur électrique.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE

Le remplacement de la batterie doit être réalisé exclusivement par un distributeur agréé.

HORS PÉRIODE DE TRAVAIL

- Stockez le bloc «batterie» et le chargeur à l’abri de la chaleur, de la poussière et de l’humidité, et vérifiez que l’interrupteur (9) est bien en position arrêt «0».
- Ne jamais stocker la batterie à une température ambiante supérieure à +45 °C.
- **Pour préserver la longévité de la batterie et éviter sa détérioration, il est impératif de stocker la batterie chargée et de refaire une charge tous les 24 mois en cas de non utilisation.**
- Ne pas manipuler l’interrupteur pendant la période de stockage.
- Afin de garantir la longévité de la batterie, celle-ci doit être stockée dans un endroit sec et tempéré entre 0 et 25 °C.
- Aucun objet combustible ne doit être placé à moins de 1.5 mètre de la batterie.
- Le chargeur ne requiert aucune maintenance.
- Débrancher le chargeur avant de le nettoyer. Nettoyer le boîtier du chargeur à l’aide d’un chiffon humide et d’un détergent doux.
- En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu’à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase.

INCIDENTS

RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR JAUGE ET BIP

TABLEAU DE MESSAGES	
MESSAGES NORMAUX	
<u>UTILISATION</u>	
88 figé	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
00 avec 1 bip toutes les minutes	Batterie vide, recharge immédiate
00 clignotant avec 1 bip toutes les 10 secondes	Arrêt de l'utilisation, recharge immédiate
<u>CHARGE</u>	
88 clignotant toutes les 4 secondes	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
99 figé	Fin de charge
<u>STOCKAGE</u>	
88 clignotant	Mise en veille après 10 jours de non utilisation (de 18 à 99 / 1100) (de 17 à 99 / 700) (de 31 à 99 / 400)
MESSAGES EN MODE DÉGRADÉ	
<u>UTILISATION</u>	
°C et 55 en alternance	Arrêt de l'outil : température batterie trop élevée
Bip long et 1 bip court	Arrêt de l'outil : intensité trop élevée
Bip long et 4 bips courts	Arrêt de l'outil : température outil trop élevée
<u>CHARGE</u>	
°C et 00 en alternance	Charge interrompue : température batterie trop basse
°C et 45 en alternance	Charge interrompue : température batterie trop élevée
MESSAGES DE DÉFAUT	
<u>UTILISATION</u>	
88 et bip toutes les 2 minutes pendant 24 heures	Tension trop basse après 3 heures de non utilisation. Recharge batterie immédiate
<u>CHARGE</u>	
Pb et bR en alternance et bip continu	Problème de batterie
Pb et CH en alternance	Problème de chargeur

Si votre outil ne fonctionne plus :

1– Mettez l'interrupteur (9) en position marche «0».

2– Vérifiez la charge de la batterie en regardant la jauge.

3– Vérifiez que le cordon est bien branché et la molette du cordon serrée.

4– Mettez l'interrupteur (9) en position marche «I». Réalisez une pression sur la gâchette et la sécurité (en fonction de l'outil).

5– Si l'outil ne fonctionne pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.

NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIR L'UN OU L'AUTRE DES ÉLÉMENTS DU BLOC «BATTERIE» OU DU CHARGEUR (vous risquez de les détériorer et surtout vous perdrez le bénéfice de la garantie).

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.» GAMME OEP (OUTILS ELECTRO PORTATIF)

En cas de rupture d'un composant mécanique, et sous condition d'une utilisation normale et rationnelle, ainsi que d'une maintenance conforme au livret d'entretien, **PELLENC S.A. garantit aux clients finaux ses fabrications pour une durée d'UN AN** à partir de la livraison, sans que ce délai ne puisse excéder une période de 18 mois après la sortie d'usine du matériel garanti : d'une part selon les conditions stipulées dans les livrets de garantie de PELLENC sa et d'autre part sous la condition que le rapport de livraison indiquant la date de mise en service lui soit déclaré.

En cas de sinistre et de destruction totale ou partielle du produit, la garantie de PELLENC S.A. ne peut être accordée, et sa responsabilité retenue, qu'à la condition que soit apportée par celui qui s'en prévaut, la preuve technique précise de l'origine du sinistre, d'un défaut de matière ou d'un vice de construction et des composants du produit qui en sont la cause.

La présente garantie contractuelle est exclusive de toute autre responsabilité de PELLENC S.A. expresse ou implicite. A ce titre, la responsabilité de PELLENC S.A. ne peut excéder les limites définies ci-dessus et comprend limitativement la réparation **ou** l'échange, au seul choix de PELLENC S.A., des pièces reconnues défectueuses ainsi que le cas échéant la main d'œuvre nécessaire à cette réparation ou à cet échange, sur la base des temps de garantie établis par PELLENC S.A.

Tous travaux d'entretien ou de réparation quelconques exécutés en période de garantie devront obligatoirement, sous peine de déchéance de ladite garantie, avoir été effectués par PELLENC S.A. ou par un distributeur agréé par PELLENC S.A.

Les frais éventuels d'immobilisation, de déplacement, d'approche et de transport demeurent en tout état de cause à la charge de l'acheteur.

En ce qui concerne les pièces ou équipements qui ne sont pas de la fabrication de PELLENC S.A., en particulier vis à bille, batterie, etc., la garantie se limite à celle des fournisseurs de PELLENC S.A. Les pièces d'usure normale résultant de l'utilisation ne sont jamais garanties.

PELLENC S.A. et le distributeur agréé seront dégagés de toute responsabilité dans les cas suivants :

- Lorsque les avaries sont dues à un défaut d'entretien, à l'inexpérience de l'utilisateur ou à une utilisation anormale.
- Lorsque les révisions et vérifications n'ont pas été effectuées selon les prescriptions du constructeur.
- Lorsque les pièces ou accessoires d'origine ont été remplacés par des pièces ou accessoires d'une autre origine ou lorsque l'appareil vendu aura été transformé ou modifié.

La garantie est expressément limitée à la définition ci-dessus exprimée, **PELLENC S.A. ne pouvant en aucun cas être tenue au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit.**

Toutefois, il est précisé, conformément aux dispositions du décret n° 78.464 du 24 mars 1978, que la présente garantie contractuelle ne se substitue pas à la garantie légale qui oblige le vendeur à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX – FRANCE

PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX – FRANCE

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LE MATÉRIEL DÉSIGNÉ CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	BATTERIE
FONCTION	DESTINÉ À L'ALIMENTATION DES OUTILS ÉLECTROPORTATIFS PELLENC
NOM COMMERCIAL	ULTRA LITHIUM BATTERY
TYPE	Li-Ion Battery
MODÈLE	- 400 - 700 - 1100
N° DE SÉRIE	- 56P00001 - 56P29999 - 56P30000 - 56P49999

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :
COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE 2004/108/CE

LA NORME EUROPÉENNE HARMONISÉE SUIVANTE A ÉTÉ UTILISÉE :
NF EN 62133 (08/2013)

LE CHARGEUR EST CONFORME AUX NORMES SUIVANTES :

EN 60335-1 : 2012
EN 60335-2-29 : 2004+A2 : 2010
EN 62233 : 2008
EN 55014-1 : 2006+A1 : 2009+A2 : 2011
EN 55014-2 : 1997+A1 : 2001+A2 : 2008
EN 61000-3-2 : 2006+A1 : 2009+A2 : 2009
EN 61000-3-3 : 2013

FAIT À PERTUIS, LE 05/01/2015
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

